

Proposition du Conseil administratif du 26 août 2015 en vue de l'approbation du budget de la saison 2015-2016 du Grand Théâtre de Genève

Exposé des motifs

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet le budget de la saison 2015-2016 et l'exposé des motifs de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG).

Le budget de la saison 2015-2016 du Grand Théâtre présente un déficit de 494 355 francs, soit 119 335 francs de plus que prévu dans le plan financier de la convention de subventionnement 2015-2017 signée par la Ville, le Canton et la FGTG le 6 mars 2015. Cet écart s'explique principalement par l'actualisation des prévisions concernant les charges et les produits des saisons hors murs.

Pour mémoire, les institutions au bénéfice d'une convention de subventionnement peuvent prévoir un ou plusieurs exercices déficitaires compensés par un ou plusieurs exercices bénéficiaires. En l'occurrence, la FGTG a prévu deux exercices déficitaires, en raison des deux saisons hors murs, compensés par un excédent à l'issue de la troisième saison. C'est pourquoi le déficit annoncé dans le budget de la saison 2015-2016, bien que plus élevé que le déficit annoncé dans la convention de subventionnement, demeure supportable.

Sans les imputations internes, le total des charges se monte à 31 036 424 francs, soit 376 144 francs de moins qu'au budget 2014-2015, et le total des produits se monte à 30 542 069 francs, soit 870 500 francs de moins qu'au budget 2014-2015.

Grands groupes de charges

30 – Charges de personnel:

20 662 856 francs, soit 68 592 francs de moins qu'au budget 2014-2015.

31 – Biens, services et marchandises:

10 363 568 francs, soit 389 852 francs de moins qu'au budget 2014-2015.

33 – Amortissement:

10 000 francs, soit 2000 francs de plus qu'au budget 2014-2015.

Grands groupes de revenus:

42 – Revenus des biens:

2000 francs, soit 3000 francs de moins qu’au budget 2014-2015.

43 – Revenus divers:

12 727 000 francs, soit 903 844 francs de moins qu’au budget 2014-2015.

46 – Subventions et allocations:

17 813 069 francs, soit 35 000 francs de plus qu’au budget 2014-2015.

Les imputations internes, qui s’équilibrent dans les charges et les revenus, se montent à 3 184 534 francs, soit le même montant inscrit au budget 2014-2015. Ces imputations correspondent à la valeur des locaux mis à disposition de la Fondation du Grand Théâtre par la Ville de Genève.

Deux incertitudes planent sur ce budget. Tout d’abord, les recettes de la billetterie prévues pour la période hors murs résultent d’une estimation, qui sera affinée dans le budget de la saison suivante en fonction des premiers résultats. Ensuite, dans ce budget figure une subvention du Canton de 1 million de francs, alors que le Grand Conseil n’a pas encore voté le projet de loi concernant le financement du GTG (PL 11605). Ce projet de loi prévoit le versement par le Canton d’une subvention de 500 000 francs en 2015, attribuée par le GTG à la saison 2014-2015, de 2 millions de francs en 2016 et de 3 millions de francs en 2017.

Dans le courrier au Conseil administratif accompagnant le budget de la saison 2015-2016, le Conseil de Fondation explique qu’en cas de refus par le Grand Conseil du projet de loi PL 11605, «le Grand Théâtre serait obligé de prendre des mesures d’économies drastiques en cours de saison, alors que des dépenses sont d’ores et déjà largement engagées». Comme il l’avait déjà fait le 14 mai 2014, le Conseil administratif a adressé un courrier au Conseil de Fondation rappelant que la Ville de Genève ne verserait pas de subvention supplémentaire si le Grand Conseil refusait le PL 11605 ou diminuait le montant des subventions prévues.

Conclusion

L’article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre précise que le Conseil municipal examine et approuve le programme et le budget définitifs de chaque saison du Grand Théâtre. En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite à approuver le budget de la saison 2015-2016 du Grand Théâtre en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

Article unique. – Le budget de la saison 2015-2016 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

Annexes:

- Exposé des motifs et budget de la saison 2015-2016 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève
- Plan financier de la convention de subventionnement 2015-2017 du Grand Théâtre de Genève
- Lettre à M^{me} Lorella Bertani

FONDATION DU GRAND THEATRE DE GENEVE

La Présidente

PAR PORTEUR

Au Conseil administratif
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale
1211 GENEVE 3

Genève, le 8 juillet 2015

Concerne : Budget de la saison 2015-2016

Madame la Maire,
Monsieur le Vice-président,
Madame la Conseillère administrative,
Messieurs les Conseillers administratifs,

Je vous prie de trouver ci-joint le budget de la saison 2015-2016 du Grand Théâtre de Genève, adopté à l'unanimité, sauf une abstention fonctionnelle, par le Conseil de fondation, dans sa séance du 22 mai 2015.

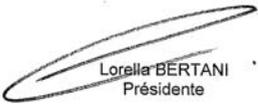
Je me permets de rappeler que ce projet de budget a fait l'objet de plusieurs révisions demandées par le Conseil de Fondation pour réduire au maximum le déficit d'exploitation lié aux contraintes imposées par l'organisation des activités hors les murs.

Le Conseil de Fondation du Grand Théâtre souhaite attirer l'attention des autorités municipales sur le fait, qu'en cas de refus par le Grand Conseil du projet de loi no 11605 accordant une aide financière à la Fondation du Grand Théâtre pour les années 2015 à 2017, le budget 2015-2016 du Grand Théâtre présenterait alors un déficit de CHF 1'000'000.- ce qui affecterait fortement le budget d'exploitation. Dans ce cas, le Grand Théâtre serait obligé de prendre des mesures d'économies drastiques en cours de saison, alors que des dépenses sont d'ores et déjà largement engagées.

Sept exemplaires de ce document relié vous sont adressés en annexe.

Je vous saurais gré de bien vouloir approuver ce budget et de le faire suivre à qui de droit.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Vice-président, Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'assurance de ma haute considération.



Lorella BERTANI
Présidente

Annexes mentionnées

11 Bd du Théâtre – Case postale 5126 – 1211 Genève 11

Tél +4122 322 51 71 – Fax +4122 322 50 01
fondation@geneveopera.ch



**FONDATION DU
GRAND THEATRE DE GENEVE**

BUDGET DE LA SAISON 2015/2016

Une saison d'une rive à l'autre...

Préambule

Le Conseil de Fondation du Grand Théâtre présente ci-joint son budget pour la saison 2015/2016.

Cette saison sera marquée par des défis et les changements les plus importants que l'institution lyrique de la Place de Neuve ait connus depuis sa réouverture en 1982 :

- la rénovation en profondeur du bâtiment du Grand Théâtre, ce qui a pour conséquence sa fermeture pour deux ans et demi ;
- le déménagement complet des équipes artistiques, techniques et administratives du Grand Théâtre sur plusieurs sites durant ces travaux ;
- la construction d'une salle d'opéra provisoire de 1'100 places, installée sur la campagne Eugène-Rigot au cœur du quartier des institutions internationales de Genève : l'Opéra des Nations ;
- une saison jouée sur deux sites : après un début de saison à la place de Neuve, la scène se portera, en janvier 2016, d'une rive à l'autre, dans le bâtiment éphémère en bois de l'Opéra des Nations. C'est la première fois qu'une grande institution culturelle genevoise s'installe sur la rive droite. Le lieu d'implantation, les caractéristiques de ce bâtiment et la programmation qui y sera jouée apporteront de nombreuses nouveautés au public ;
- enfin, la question de la participation du Canton au financement du Grand Théâtre sera d'actualité avec le traitement, par le Grand Conseil genevois, du projet de loi y relatif, prévu à la rentrée parlementaire de l'automne 2015.

Le budget 2015/2016 prend en compte ces changements importants. Ces derniers auront des conséquences sur l'évolution des charges et des recettes. Le présent budget comprend également l'espoir d'un vote positif par le Grand Conseil du projet de loi de financement du Grand Théâtre. Il inscrit de ce fait une subvention cantonale de CHF 1'000'000.- aux recettes.

Il est aussi à relever que le Grand Théâtre de Genève, la plus grande institution culturelle de Suisse romande, outre son excellence artistique reconnue, se distingue de plus en plus dans le paysage professionnel romand comme un lieu où des métiers rares sont préservés et où l'innovation technologique trouve un terrain de déploiement, comme par exemple à travers les techniques futuristes de l'impression 3D dans la conception des projets scéniques.

Un opéra d'une rive à l'autre

Le programme artistique de la saison 2015/2016

La nouvelle saison verra le début des travaux de rénovation du Grand Théâtre, rendus possibles grâce au soutien de la Ville de Genève et des communes genevoises. En février 2016, l'Opéra des Nations, bâtiment entièrement construit en bois à partir des éléments constitutifs du Théâtre éphémère acheté à la Comédie-Française et financé grâce à des mécènes, accueillera le premier spectacle. Cet opéra implanté sur la rive droite au cœur des institutions internationales, permettra de produire des spectacles lyriques et chorégraphiques mémorables, pendant que le Grand Théâtre fera peau neuve et sera mis en conformité.

La saison 2015/2016 offrira de nombreux joyaux du répertoire comme les saisons précédentes. De ce point de vue, elle s'inscrit dans la continuité avec le souci de diversité et de qualité.

Mais le Grand Théâtre prépare aussi une saison ponctuée par le déplacement d'une rive à l'autre. La programmation en tiendra compte. Conformément à l'image du voyage incarnée par le déménagement, les spectatrices et spectateurs seront conviés au cœur des montagnes suisses, mais aussi à Cythère, à Troie ou encore à Carthage.

La saison commencera à la place de Neuve par *Guillaume Tell*, une œuvre emblématique, en coproduction avec le *Welsh National Opera*. Cet ouvrage marque le début du grand opéra français qui a toujours occupé une place de choix sur notre scène lyrique. Puis le Grand Théâtre accueillera *La Belle Hélène* qui entraîne dans son sillage *Les Troyens* sous la baguette du grand chef d'orchestre romand Charles Dutoit à la tête du *Royal Philharmonic Orchestra*. Le malicieux et étourdi Puck conduira les spectateurs dans la clairière d'un bois près d'Athènes où se réfugient les amants parmi les elfes, pendant que le Ballet du Grand Théâtre invite à la féerie avec *Casse-noisette* qui a fait l'unanimité au cours de la saison qui vient de se terminer. Avec *Die Zauberflöte*, le Grand Théâtre restera dans l'univers du conte avec le voyage initiatique de Pamina et de Tamino, vu par Daniel Kramer. L'institution quittera ainsi la rive gauche avec une féerie très populaire.

Ensuite, sur la rive droite, à l'Opéra des Nations, le premier rendez-vous sera donné avec Georg Friedrich Haendel et une autre œuvre magique, *Alcina*. Le ballet du Grand Théâtre, dont l'excellence n'est plus à prouver, présentera les célèbres *Carmina Burana* de Carl Orff. Charles Gounod et Giuseppe Verdi attendent également les spectatrices et spectateurs dans la salle provisoire tout en bois, sans oublier la version concertante de *La Forza del destino* au Victoria Hall.

La saison 2015/2016 sera ainsi marquée par le socle de la littérature, de la poésie et de la féerie qui fera retrouver au public des artistes prestigieux et découvrir de nouveaux talents. Elle stimulera la curiosité et l'envie de faire du Grand Théâtre un lieu de vie, de rencontres et de débats.

Pamina et *Tamino* traverseront les épreuves du feu et de l'eau, nul doute que les spectatrices et spectateurs traverseront le Rhône et rejoindront l'Opéra des Nations pour rencontrer le public de la rive droite et vivre une expérience originale et unique. Pour un temps, le Grand Théâtre va à la rencontre du public et des organisations internationales sur l'autre rive du lac. Une preuve éloquente que le Grand Théâtre appartient à tous les Genevoises et Genevois.

Note explicative du budget 2015/2016

1. Cadre général pour l'élaboration du budget

Le budget prévisionnel 2015/2016 prend en compte les contraintes d'une saison sur deux sites:

- le premier semestre sera joué à la place de Neuve, ce qui offre une prévisibilité budgétaire s'inscrivant dans la continuité des années précédentes ;
- le second semestre voit le déménagement sur la rive droite, à l'Opéra des Nations équipé d'un nombre inférieur de places en comparaison de la salle habituelle; la réaction du public au déménagement reste difficile à évaluer, malgré les qualités intrinsèques de ce bâtiment.

C'est dans un contexte marqué par une plus grande incertitude qu'à l'accoutumée quant à la fidélité du public et un climat économique conjoncturel moins favorable au sponsoring et au mécénat, que le budget 2015/2016 a été élaboré.

En prenant en compte ces contraintes, le budget 2015/2016 prévoit une diminution des produits qui sont inférieures de CHF 870'500.- en comparaison du budget précédent. Les charges ont été réduites CHF 376'144.-.

Sans les imputations internes, le total des charges se monte à CHF 31'036'424.- et celui des produits à CHF 30'542'069.-. Le budget présente ainsi une perte de CHF 494'355.- pour la saison 2015/2016.

Cette perte est notamment due à une baisse des recettes de billetterie qui doivent être projetées avec prudence et qui sont de ce fait inférieures de CHF 712'000.- en comparaison du budget précédent. Les prix des billets ont en effet été baissés pour la salle de l'Opéra des Nations afin de marquer la volonté de gagner de nouveaux publics à l'occasion de ce déménagement.

Le budget ci-présent et le déficit d'exploitation qu'il contient ont été examinés le 22 mai 2015 par le Conseil de Fondation du Grand Théâtre. Ce dernier les a acceptés sous réserve de la garantie d'un budget quadriennal 2014/2017 équilibré tel qu'inscrit dans le Projet de Loi accordant une aide financière cantonale à la Fondation du Grand Théâtre de Genève pour les années 2015 à 2017. Ce budget pluriannuel a été présenté par le Conseil d'Etat au Grand Conseil (PL no 11605 du 25 février 2015) dans le contexte du projet de la participation du Canton au financement du Grand Théâtre. Pour la saison 2015/2016, l'aide cantonale est inscrite à hauteur de CHF 1'000'000.-.

La planification pluriannuelle du Grand Théâtre prévoit en effet un retour à l'équilibre et à la compensation du déficit transitoire après l'absorption des inconvénients du déménagement et de l'organisation de la période hors les murs.

2. Rappel des projections budgétaires successives pour la période hors les murs

L'évaluation des conséquences du déménagement du Grand Théâtre et l'organisation de deux saisons artistiques hors les murs ont été conduites par le Conseil de Fondation et la Direction générale à partir de 2013.

Le 28 juin 2013, le Conseil de Fondation avait préavisé une première projection élaborée en coordination avec les services de la Ville de Genève, sur la base d'une saison hors les murs dans des locaux loués au BFM, au Victoria Hall et à l'Alhambra. Ce premier budget a évalué la perte comparée à une saison ordinaire à la place de Neuve à hauteur de CHF 5'589'006.-. Ce déficit étant inacceptable, la recherche d'autres solutions pour la période hors les murs a été menée intensivement.

Le 1^{er} novembre 2013, de nouveaux scénarios ont été examinés par le Conseil de Fondation. L'option financièrement la plus favorable a été l'organisation de deux saisons dans un bâtiment provisoire construit à partir des éléments constitutifs du Théâtre éphémère de la Comédie-Française, mis en vente par cette dernière suite à la rénovation de la salle Richelieu au Palais-Royal. En utilisant ce bâtiment en bois, une première projection financière affichait une perte de CHF 1'196'326.- par an, montant déjà bien inférieur à la solution de deux saisons dans des salles louées.

Le 30 janvier 2015, le Conseil de Fondation a approuvé un plan quadriennal 2014-2018 en relation avec la présentation du projet de Loi cantonale de subventionnement. Ce plan pluriannuel affiche un déficit de CHF 375'000 pour la saison 2015/2016, qui sera compensé par un boni attendu pour la saison 2017/2018. L'écart entre cette projection et le budget définitif pour la saison 2015/2016 à CHF 494'355.- de déficit, accepté le 22 mai 2015 par Conseil de Fondation du Grand Théâtre, est de CHF 119'355.-. Cet écart très réduit s'explique par un affinement des divers paramètres de la projection et la prise en compte de la situation économique générale plus difficile en matière de sponsoring.

3. Principaux éléments du budget 2015/2016 en comparaison du budget 2014/2015

3.1. Les dépenses

Le total des charges s'élève à CHF 31'036'424.- et prévoit une diminution des dépenses à hauteur de CHF 376'144.- par rapport à l'année précédente.

Les éléments principaux de l'évolution des charges sont les suivants :

Rubrique 3020 Traitement de personnel artistique fixe : une diminution de charges sur cette rubrique est prévue notamment en ce qui concerne la Jeune troupe de chanteurs, à hauteur de CHF 159'000.-.

Rubrique 3025 Personnel artistique de spectacle (chanteurs, chefs d'orchestre, metteurs en scène et artistes des productions sous contrat de travail) : la charge augmente de CHF 397'500.- par rapport au budget précédent. L'Opéra des Nations offre en effet un nombre de places inférieur de 400 fauteuils par rapport au Grand Théâtre, ce qui oblige à augmenter le nombre de représentations. Ceci entraîne à son tour une augmentation des cachets des artistes et solistes.

Cette dernière rubrique doit être considérée en lien avec la rubrique 3182 Honoraires de prestations artistiques (contrats avec des ensembles et artistes au bénéfice du statut d'indépendant), qui affiche également une augmentation de CHF 442'000. Le même phénomène joue ici : l'Opéra des Nations implique une augmentation du nombre des représentations pour compenser la diminution du nombre de places. Le coût des services d'orchestre sera en augmentation, car l'OSR ne peut pas assurer l'ensemble des spectacles et pour cette raison, des orchestres supplémentaires doivent être engagés. Dans ce contexte, les honoraires artistiques sont incompressibles.

Rubrique 313 Achat de fournitures et marchandises, à savoir principalement les coûts de production : c'est sur cette rubrique que les coupes sont déterminantes dans le contexte des productions à l'Opéra des Nations, avec une diminution de CHF 1'091'170.-. Ces économies

sont plus particulièrement réalisées sur les décors et leur construction, la scène de l'Opéra des Nations étant de taille plus réduite que celle de la place de Neuve.

Rubrique 3171 Défraiements : l'évolution de ce poste est directement liée aux coûts artistiques de spectacle hors les murs, avec une augmentation de CHF 259'000.-.

2.2. Les recettes

La prévision des recettes de la saison 2015/2016 est établie à CHF 30'542'069.-. Le budget prévoit ainsi une diminution des produits à hauteur de CHF 870'500.- par rapport à l'année précédente.

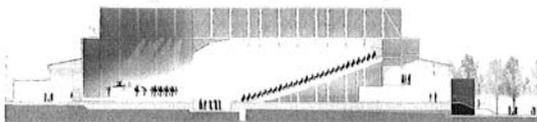
Les éléments principaux de l'évolution des recettes sont les suivants :

Rubriques 4340 et 4341 pour les recettes de Billetterie : une diminution de CHF 712'000.- est prévue, en raison de la diminution de la capacité de la salle de l'Opéra des Nations – moins 400 places – et celle des prix des billets qu'il était nécessaire de repenser pour tenir compte de la configuration de la salle et pour attirer de nouveaux publics. Le total des recettes de billetterie est évalué à CHF 9'788'000.-, contre CHF 10'500'000.- au budget précédent.

Rubrique 4343 Tournées : malgré l'évolution du taux de change du franc suisse qui limite les perspectives de vente de tournées du ballet du Grand Théâtre, la diminution n'est que de CHF 20'000.-. Le ballet du Grand Théâtre reste en effet très sollicité par des partenaires étrangers partout dans le monde en raison de son répertoire couronné de succès.

Rubrique 4348 Produits de Restauration Buvette et Bars : le déménagement à l'Opéra des Nations invite à la prudence pour ce poste, qui est budgétisé en diminution de CHF 55'000.-.

Rubrique 469 Autres subventions et Allocations, qui réunit les produits du mécénat, du sponsoring et des partenariats à hauteur de CHF 3'646'250.- : la prévision de la diminution est importante et s'établit à une baisse de CHF 465'000.-, ceci en raison de la diminution des engagements de plusieurs sponsors souffrant de la conjoncture économique générale. Il est à noter que le Cercle du Grand Théâtre maintient son engagement qui est prévu à hauteur de CHF 1'930'000.-.



Coupe longitudinale de l'Opéra des Nations avec sa salle de 1'100

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget 2015/2016

BCF 08.05.2015
CF 22.05.2015

Numéro	Désignation	Budget 2013/2014	Comptes 2013/2014	Budget 2014/2015	Budget 2015/2016	Ecart B 15/16 - B 14/15
3	charges (sans imputations internes)	31'552'547	-31'812'301	31'412'569	31'036'424	-376'144
4	produits (sans imputations internes)	31'552'547	31'971'929	31'412'569	30'542'069	-870'500
	PERTES & PROFITS	0	159'629	0	-494'355	
3	COMPTES DE CHARGES	34'737'081	-34'996'835	34'597'103	34'220'958	-456'444
30	CHARGES DU PERSONNEL	22'220'597	-19'785'510	20'731'449	20'662'856	-68'592
300	Jetons de présence	165'000	-163'344	165'000	165'000	0
301	Salaires & Traitements	4'349'700	-3'561'501	4'130'547	3'990'422	-140'125
3010	Personnel permanent	2'276'480	-1'832'024	1'987'547	2'007'422	19'875
3011	Traitement personnel temporaire & Pers. Invité	1'970'000	-1'611'553	2'020'000	1'852'000	-168'000
3012	Traitement Stagiaires & Apprenants	20'000	-954	20'000	10'000	-10'000
3013	Heures supplémentaires & Indemn. Trav. Irreg.	0	0	0	0	0
3014	Primes & Indemnités	83'220	-116'971	103'000	121'000	18'000
302	Personnel artistique	14'729'140	-13'288'393	13'572'000	13'770'500	198'500
3020	Traitement Personnel artistique	6'789'780	-6'426'997	6'734'000	6'575'000	-159'000
3021	Traitement Personnel artistique temporaire	125'000	-60'164	45'000	55'000	10'000
3024	Pers Artistique - Primes & Indemnités de fonction	477'100	-394'707	480'000	430'000	-50'000
3025	Traitement Personnel Artistique de Spectacle	7'337'260	-6'406'525	6'313'000	6'710'500	397'500
302510	Cachet Metteurs en Scène (y c Assist.)	564'700	-437'050	610'000	493'000	-117'000
302520	Cachet Chefs d'Orchestres (y c Assist.)	889'000	-801'885	687'000	757'000	70'000
302530	Cachet Chorégraphes (y c Assist.)	211'000	-126'563	245'000	126'000	-119'000
302540	Cachet Artistes & Solistes	4'005'260	-3'735'585	3'499'000	4'115'000	616'000
302550	Cachet Maitres d'oeuvre (Scénogr.Costum.	1'111'900	-617'000	759'000	677'000	-82'000
302560	Traitement Choeur - Auxiliaires	250'000	-204'459	250'000	266'000	16'000
302565	Traitement Musiciens auxiliaires	0	-44'983	0	0	0
302570	Traitement Compositeur Librettiste	0	0	0	0	0
302580	Traitement Danseurs Sumuméraires	0	-72'854	30'000	90'000	60'000
302590	Traitement Figurants	305'400	-366'146	233'000	186'500	-46'500
	<i>Mus. supplémentaires CHF 974k Rubr. 3182</i>					
303	Assurances sociales	1'103'028	-1'073'336	1'100'964	1'070'503	-30'462
3031	Ch.sociales - Cotisations AVS, AI, APG	716'069	-666'879	708'024	688'106	-19'918
3032	Ch.sociales - Cotisations Ass.chômage	136'273	-128'201	137'633	133'815	-3'819
3033	Ch.sociales - Cotisations Ass.maternité	6'173	-5'129	5'558	5'422	-136
3034	Ch.sociales - Cotisations Alloc.familiales (ALFA)	241'689	-261'371	238'837	232'345	-6'492
3035	Ch. Sociales Fonds de formation professionnelle	2'824	-4'625	5'760	5'450	-310
3038	Ch. Sociales s/provisions salaires & indemnités	0	-7'230	5'153	5'366	213
304	Caisse de pension et de prévoyance	1'075'359	-924'921	1'028'563	978'305	-50'258
305	Assurance maladie et accidents	510'370	-429'760	432'376	411'127	-21'248
3051	Ch.sociales - Primes Ass.accidents	341'639	-241'967	229'653	218'671	-10'982
3052	Ch.sociales - Primes Ass.perte gain maladie (APG)	99'491	-122'646	129'758	123'422	-6'336
3053	Ch.sociales - Part.assurance maladie	63'000	-60'830	68'164	64'492	-3'672
3054	Ch.sociales - Cotisation au Fonds de décès	6'240	-4'316	4'800	4'542	-259
306	Prestations en nature	40'000	-32'833	40'000	40'000	0
3061	Equipement personnel et de sécurité	20'000	-14'295	20'000	20'000	0

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget 2015/2016

BCF 08.05.2015
CF 22.05.2015

Numéro	Désignation	Budget 2013/2014	Comptes 2013/2014	Budget 2014/2015	Budget 2015/2016	Ecart B 15/16 - B 14/15
3062	Frais de repas, Réception aux collaborateurs	20'000	-18'538	20'000	20'000	0
308	Personnel intérimaire	200'000	-272'093	225'000	200'000	-25'000
309	Autres charges du personnel	48'000	-39'329	37'000	37'000	0
3090	Autres Ch. du personnel hors formation	23'000	-37'388	32'000	32'000	0
3092	Formation	25'000	-1'941	5'000	5'000	0
31	BIENS, SERVICES & MARCHANDISES	9'251'950	-12'006'942	10'673'120	10'363'568	-389'852
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	989'000	-1'032'473	1'017'200	982'348	-34'852
3100	Fournitures de bureau	48'000	-50'670	48'000	48'000	0
3101	Frais d'impression	55'000	-63'593	49'500	50'000	500
3102	Journaux, revues, revues spécialisées, Livres	10'000	-4'054	10'500	5'000	-5'500
3103	Publicité, impression, matériel	444'000	-404'413	442'700	407'965	-34'735
3104	Frais d'annonces et emplacements publicitaires	432'000	-509'744	466'500	471'383	4'883
311	Achat de mobilier, machines, véhicules, mat. d'équip	510'000	-991'892	531'500	545'000	13'500
3111	Acquis. Machines, Outillages, Mobilier & Equipmts	320'000	-798'195	380'000	350'000	-30'000
3112	Acquisition d'équipements de sécurité	0	0	0	0	0
3114	Acquisition d'équipements informatiques	140'000	-193'697	126'500	190'000	63'500
3117	Acquisitions Eqpmts spécifiques de spectacles	50'000	0	25'000	5'000	-20'000
312	Eau, Energie, Combustible	24'000	-58'012	24'000	59'000	35'000
313	Achat de fournitures et marchandises	2'944'900	-2'684'315	3'701'700	2'610'000	-1'091'700
3131	Achat de matériel et fournitures d'entretien	217'500	-313'412	238'500	150'000	-88'500
3135	Achats/Location Production, Coproduction	50'000	-81'089	670'000	175'000	-495'000
3136	Achats Matériel & Fournitures pour Productions	2'167'400	-1'695'994	2'127'200	1'700'000	-427'200
3138	Marchandises - Buvette, Bars, Restaurants	425'000	-479'914	446'000	375'000	-71'000
3138 5	Achats marchandises destinées à la vente	10'000	-4'748	10'000	10'000	0
3139	Frais Transport & Douane s/Achats	75'000	-109'157	210'000	200'000	-10'000
314	Entretien des immeubles par des tiers	340'000	-395'192	360'000	260'000	-100'000
315	Entretien d'objets mobiliers par des Tiers	158'000	-149'380	141'000	152'000	11'000
3151	Entr.Maint.Nett. Machines, Outil.Mobilier & Eqpmts	70'000	-55'380	70'000	50'000	-20'000
3154	Entr.Maint.Nett. Eqpmts Informatiques & Photocop.	16'000	-4'261	15'000	12'000	-3'000
3155	Entr.Maint.Nett. Décors, Accessoires & Costumes	35'000	-42'889	20'000	55'000	35'000
3157	Entr.Maint.Nett Eqpmts spécifiques de spectacles	35'000	-46'850	36'000	35'000	-1'000
316	Loyer, fermage, et redevance d'utilisation	1'253'710	-1'531'407	1'537'000	1'484'000	-53'000
3160	Loyer Immobilier, Surfaces	878'710	-1'125'015	1'159'000	1'057'000	-102'000
3161	Location Machines, Outillage, Mobilier & Equipmts	10'000	-55'426	12'000	25'000	13'000
3163	Location Véhicules motorisés	0	-20'564	4'000	20'000	16'000

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget 2015/2016

BCF 08.05.2015
CF 22.05.2015

Número	Désignation	Budget 2013/2014	Comptes 2013/2014	Budget 2014/2015	Budget 2015/2016	Ecart B 15/16 - B 14/15
3164	Location Equipements Informatiques & Photocopieurs	235'000	-189'304	232'000	237'000	5'000
3165	Location Equipements et matériel plateau	100'000	-115'998	100'000	125'000	25'000
3167	Location Instruments de musique	30'000	-25'100	30'000	20'000	-10'000
317	Dédommagements	1'233'760	-2'024'506	1'221'700	1'573'000	281'300
3170	Rbt Frais de Repas, Voy. & Hébergmts Pers.Interne	525'000	-883'533	600'000	650'000	50'000
3171	Défraiements, Frais Voy. & Hébergmts Pers.Invité	468'400	-976'218	491'000	750'000	259'000
3172	Frais de réception GTG (Empl. Pers.invité, Tiers)	170'360	-45'494	56'700	51'000	-5'700
3173	Frais de représentation (invitation de tiers)	60'000	-119'262	62'000	112'000	-20'000
3179	Consommation Interne	10'000	0	12'000	10'000	-2'000
318	Honoraires et prestations de services	1'758'580	-3'092'374	2'101'020	2'660'220	548'900
3180	Prestations de Surveillance et de Sécurité	130'000	-124'216	130'000	130'000	0
3180.8	Elim.Déchets, Voirie, Déclassement	50'000	-96'427	60'000	95'000	35'000
3181	Honoraires de Publications	126'780	-254'917	137'500	226'200	88'700
3182	Honoraires de Prestations Artistiques	452'000	-810'337	532'000	974'000	442'000
3183	Prestations Médicales	75'000	-76'712	75'220	75'220	0
3183.1	Autres Honoraires & Prestations de Tiers	220'000	-470'959	205'000	190'000	-15'000
3184	Frais de communication	145'000	-172'808	142'000	172'000	30'000
3185	Frais d'expédition (Courier&Transport à l'extér.)	320'000	-494'478	360'000	380'000	20'000
3186	Primes d'assurances	82'000	-65'795	85'500	85'500	0
3187	Frais bancaires et de recouvrement	92'000	-87'553	82'000	82'000	0
3188	Droits d'Auteurs	55'000	-427'393	281'000	250'300	-41'000
3189	Redevances, Taxes & Impôts	10'800	-10'780	10'800	0	-10'800
319	Frais divers	40'000	-47'390	38'000	38'000	0
3190	Pertes de Changes	0	-23'919	0	0	0
3196	Autres Frais (Cotisation et Dédommagements)	40'000	-23'472	38'000	38'000	0
33	AMORTISSEMENTS	80'000	-19'849	8'000	10'000	2'000
330	Patrimoine financier	0	-19'849	8'000	10'000	2'000
3300	Pertes s/ débiteurs	0	-19'849	8'000	10'000	2'000
331	Amort. s/patrimoine administratif - ordinaire	80'000	0	0	0	0
3310	Pertes s/ placements	0	0	0	0	0
3315	Amortissements Immobilisations Corporelles	80'000	0	0	0	0
39	IMPUTATIONS INTERNES	3'184'534	-3'184'534	3'184'534	3'184'534	0
396	VGE charges - Location d'immeubles	3'184'534	-3'184'534	3'184'534	3'184'534	0
4	REVENUS	34'737'081	35'156'463	34'597'103	33'726'603	-871'844
42	REVENUS DES BIENS	8'500	23'110	5'000	2'000	-3'000

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget 2015/2016

BCF 08.05.2015
CF 22.05.2015

Numéro	Désignation	Budget 2013/2014	Comptes 2013/2014	Budget 2014/2015	Budget 2015/2016	Ecart B 15/16 - B 14/15
420	Avoirs à vue	8'500	1'769	5'000	2'000	-3'000
4200	Produits des Intérêts	8'500	1'769	5'000	2'000	-3'000
421	Créances	0	3	0	0	0
422	Capitaux du patrimoine financier	0	0	0	0	0
424	Gains comptables s/placements du patrim. financier	0	0	0	0	0
429	Autres Revenus	0	21'338	0	0	0
4290	Gains de Changes	0	21'338	0	0	0
43	REVENUS DIVERS	13'831'889	14'041'971	13'629'500	12'727'000	-903'844
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	12'921'200	12'946'593	12'803'500	11'933'000	-870'500
4340	Produits de la Billetterie, Abonnements	6'140'000	5'477'008	5'240'000	5'383'400	143'400
4341	Produits de la Billetterie, Entrées	4'484'200	4'841'800	5'260'000	4'404'600	-855'400
4342	Produits de la Billetterie, Taxes	32'000	35'978	32'000	32'000	0
4343	Produits de Repr. Externes (Tournées)	820'000	1'078'144	820'000	800'000	-20'000
4344	Produits des Droits d'Enregistrements	142'000	168'857	142'000	168'000	26'000
4345	Produits Locations (Salle, Costumes & Vestiaires)	165'000	196'865	131'500	120'000	-11'500
4347	Produits de la Publicité	370'000	308'260	423'000	325'000	-98'000
4348	Produits de Restauration Buvette, Bars, Restaurant	768'000	839'681	755'000	700'000	-55'000
435	Ventes de marchandises	697'089	725'844	772'000	645'000	-128'344
4351	Ventes des programmes	238'000	275'597	237'000	240'000	3'000
4355	Ventes/locations Production, Produits Coproduction	454'089	445'204	530'000	400'000	-130'000
4356	Ventes d'Articles Divers	5'000	5'043	5'000	5'000	-1'344
436	Dédommagements de tiers	183'600	340'063	24'000	124'000	100'000
4361	Frais Refacturés à la clientèle	0	177'575	0	0	0
4362	Remboursement de Frais du Personnel	23'600	25'531	24'000	24'000	0
4366	Remboursement des Assurances Sociales	160'000	136'957	0	100'000	100'000
4367	Remboursement d'Assurances de Choses	0	0	0	0	0
439	Autres contributions	30'000	29'472	30'000	25'000	-5'000
46	SUBVENTIONS & ALLOCATIONS	17'712'158	17'906'848	17'778'069	17'813'069	35'000
461	Cantons	0	0	500'000	1'000'000	500'000
4610	Subventions Cantonales non Affectées	0	0	500'000	1'000'000	500'000
462	Communes	13'190'908	13'202'312	13'166'819	13'166'819	0
4620	Subv. Ville de Genève non Affectées aux Spectacles	10'690'908	10'664'242	10'666'819	10'666'819	0
4621	Subv. Ville de Genève Affectées aux Spectacles	0	38'070	0	0	0
4625	Subventions des Communes (Hors VGE)	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	0

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget 2015/2016

BCF 08.05.2015
CF 22.05.2015

Numéro	Désignation	Budget 2013/2014	Comptes 2013/2014	Budget 2014/2015	Budget 2015/2016	Ecart B 15/16 - B 14/15
469	Autres subventions et Allocations	4'521'250	4'704'536	4'111'250	3'646'250	-465'000
4690	Produits de Mécénat	1'630'000	380'000	630'000	630'000	0
4691	Produits de Sponsoring & Partenariats	1'276'250	1'624'893	1'276'250	821'250	-455'000
4692	Soutien Cercle	1'370'000	2'454'643	1'879'500	1'930'000	50'500
4693	Soutien de Sponsors/Partenaires affecté	245'000	245'000	325'500	265'000	-60'500
49	IMPUTATIONS INTERNES	3'184'534	3'184'534	3'184'534	3'184'534	0
496	VGE Produits - Location d'immeubles	3'184'534	3'184'534	3'184'534	3'184'534	0

Convention de subventionnement 2015-2017 du Grand Théâtre de Genève

Plan Financier 2015-2017 (CHF 000)

	2013-2014	B 2014-2015	B 2015-2016	B 2016-2017	B 2017-2018
Charges					
<u>Frais artistiques</u>					
Personnel permanent Chœur	4'939	4'963	4'988	5'013	5'038
Personnel permanent Ballet	3'006	3'062	3'077	3'093	3'108
Personnel permanent Jeune troupe	394	565	568	571	574
Personnel permanent Régie	270	272	273	275	276
Total personnel artistique permanent	8'609	8'862	8'906	8'951	8'996
Solistes invités	3'986	3'776	4'507	5'339	4'679
Effectifs supplémentaires Chœur, Orchestre, Fig. ...	1'379	1'230	641	1'121	1'189
Metteurs en scène, chorégraphes, etc.	2'676	2'552	2'517	2'787	2'517
Frais de production	5'636	6'158	5'057	4'265	4'385
Droits d'auteurs	427	481	300	300	300
Honoraires de prestations artistiques	440	397	381	570	481
Total frais de plateau	14'544	14'594	13'403	14'382	13'551
Total frais artistiques	23'152	23'456	22'309	23'333	22'547
<u>Frais de fonctionnement</u>					
Personnel administratif et direction	2'758	3'080	3'111	3'142	3'174
Matériel & Fournitures	1'284	744	1'315	1'304	1'667
Entretien des immeubles et objets mobiliers	708	684	442	280	840
Loyer machines et immobiliers	4'194	4'149	4'101	4'101	4'101
Publicité	1'338	1'139	1'328	1'750	1'328
Eau et énergie	58	24	24	24	24
Autres frais	1'505	1'321	1'679	1'375	1'379
Amortissements					
Total frais de fonctionnement	11'845	11'141	12'000	11'976	12'513
Total des charges	34'997	34'597	34'310	35'309	35'060
Recettes					
Billetterie et taxes	10'355	10'532	9'542	8'432	9'542
Autres recettes propres	3'318	3'044	3'000	3'000	3'000
Subventions Ville de Genève	10'664	10'667	10'667	10'667	10'667
Subventions non monétaires Ville de Genève	3'223	3'185	3'185	3'185	3'185
Subventions Canton de Genève	0	500	1'000	2'500	3'000
Subventions ACG	2'500	2'500	2'500	2'500	2'500
Mécénat	2'610	2'510	2'200	2'200	2'200
Sponsoring et partenariats	2'095	1'602	1'670	1'670	2'170
Autres revenus	393	59	171	171	171
Total des recettes	35'156	34'597	33'934	34'324	36'434
Résultat d'exploitation	160	0	-375	-985	1'375

Budget pris en charge par la Ville de Genève (estimations basées sur le budget 2014) :

	2013-2014	B 2014-2015	B 2015-2016	B 2016-2017	B 2017-2018
Personnel municipal permanent	22'972	22'972	22'972	22'972	22'972
Autres charges (hors subventions)	3'475	3'475	3'475	3'475	3'475

Séance CA du 26.08.2015

Mme Alder
MM. Barazzone
Pagani
Mme Salerno
M. Kanaan
Mmes Bachmann
Koelliker
MM. Moret
Burri
Dossier

CONSEIL ADMINISTRATIF

PALAIS EYVARD
RUE DE LA CROIX-ROUGE 4
CASE POSTALE 5983
CH-1211 GENEVE 3
T +41(0)22 418 29 00
F +41(0)22 418 29 01
www.ville-geneve.ch



VILLE DE
GENÈVE

Fondation du Grand Théâtre de Genève
Mme Lorella Bertani
Présidente
Case postale 5126
1211 Genève 11

Genève, le 26 août 2015

Budget de la saison 2015-2016 du Grand Théâtre de Genève

Madame la Présidente,

Le Conseil administratif a pris connaissance de votre courrier du 8 juillet 2015 concernant le budget de la saison 2015-2016 du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Après examen dudit budget, le Conseil administratif a décidé de l'approuver et de le transmettre au Conseil municipal, avec une réserve importante : si le Grand Conseil refusait le projet de loi concernant le financement du GTG (PL-11605) ou diminuait le montant des subventions prévues, la Ville de Genève ne verserait pas de subvention supplémentaire pour combler le déficit du GTG.

Cette réserve vous a déjà été communiquée par le Conseil administratif dans son courrier du 14 mai 2014 relatif au budget de la saison 2014-2015 du GTG. Dans ce même courrier, le Conseil administratif vous avait demandé de lui présenter les mesures que le conseil de fondation prendrait pour équilibrer le budget dans l'éventualité où le Grand Conseil refusait le PL-11605. Vous aviez simplement répondu que « le Grand Théâtre serait obligé de prendre des mesures d'économies drastiques en cours de saison, alors que des dépenses sont d'ores et déjà largement engagées ». Le sort du PL-11605 étant encore incertain, le Conseil administratif aimerait connaître ces « mesures d'économies drastiques » de manière plus détaillée.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Jacques Moret
Directeur général

Sami Kanaan
Conseiller administratif